



Rapport écrit sur les activités d'IPEX en 2011

EMAIL
centralsupport@ipex.eu

WEB
www.ipex.eu

1. Lancement du nouveau site web IPEX 2.0

Conformément aux priorités établies par le Conseil d'IPEX pour 2010, les travaux liés au lancement du nouveau site web IPEX 2.0 ont été poursuivis dans le respect du calendrier établi et menés à bon terme.

Le nouveau site web IPEX a été lancé le 1^{er} juillet 2011. Le développement en a été assuré par le département informatique du Parlement européen, sur la base du projet conçu par un groupe de travail du Conseil d'IPEX. La version bêta a été testée par le département du PE et le Support central, ainsi que quelques correspondants IPEX.

La nouvelle plate-forme technique propose aux parlements nationaux un cadre propice au téléchargement rapide et fiable dans la banque de données et à la consultation d'informations relatives aux propositions législatives européennes, ainsi qu'aux documents présentés par la Commission européenne à des fins de consultation. Par ailleurs, IPEX 2.0 offre aux parlements nationaux et au Parlement européen l'avantage de pouvoir charger dans une rubrique calendrier et une section « Nouvelles » des informations supplémentaires relatives aux affaires de l'UE traitées au sein des parlements nationaux. Les forums permettent quant à eux de procéder à un échange d'informations informelles assorti de la sécurité d'un mot de passe. De plus, une zone du site exclusivement consacrée aux parlements nationaux permet à ces derniers de décrire les bases légales, institutionnelles et organisationnelles de leur travail dans le domaine des affaires européennes. Enfin, le site IPEX 2.0 héberge aussi la page de la Conférence des présidents des Parlements de l'Union européenne. Autre nouveauté de taille : l'offre linguistique du site IPEX, jusqu'ici limitée à l'anglais et au français, est désormais élargie à l'ensemble des langues officielles de l'Union européenne.

Les correspondants IPEX ont tous eu l'occasion de se familiariser avec le nouveau site web lors de trois séances de formation organisées à Berlin (5 et 6 mai 2011) et à Copenhague (16 et 17 juin 2011). La réunion annuelle des correspondants IPEX organisée à Ljubljana le 25 novembre 2011 a permis un premier échange d'expériences à propos du nouveau site. Des formations ont également été proposées le 24 novembre 2011 à Ljubljana, mais aussi les 28 novembre, 1^{er} décembre et 16 décembre 2011 à Bruxelles.

Depuis le lancement du nouveau site web, des améliorations et évolutions y ont été apportées en permanence :

- (1) renforcement de la sécurité d'accès du site via l'installation d'un certificat de sécurité dédié ;
- (2) amélioration de la présentation de la procédure de contrôle au sein des parlements nationaux, notamment pour ce qui est des échanges organisés au titre des Protocoles 1 et 2 annexés au traité de Lisbonne ;
- (3) extension des fonctionnalités de discussions en ligne au sein de groupes restreints ;
- (4) amélioration des possibilités offertes aux parlements nationaux de télécharger et de retrouver des informations par transmission électronique ;
- (5) octroi au responsable de l'information de pouvoirs de contrôle accru pour gérer le contenu présent sur le site ;
- (6) fourniture de statistiques concernant les propositions législatives publiées sur IPEX et le processus de contrôle y afférent au sein des parlements nationaux.

2. Engagement d'un nouveau responsable de l'information IPEX

Le contrat de l'ancien responsable de l'information est venu à échéance à la fin de l'année 2010. Le Conseil d'IPEX a alors publié un appel électronique européen pour pourvoir à ce poste. Y ont répondu 62 candidats originaires de 19 États membres de l'UE, d'un pays candidat à l'adhésion et de cinq pays tiers. Au terme d'une procédure de sélection écrite, huit candidates et six candidats issus de 10 États membres de l'UE ont été conviés à Bruxelles pour un entretien d'embauche mené par le Conseil d'IPEX.

Les entretiens ont eu lieu les 14 et 15 février 2011. Le candidat retenu, M. Calin Racoti, ressortissant roumain, s'est vu proposer par la présidence du Conseil d'IPEX, soit le Bundestag allemand, un contrat de travail relevant du droit allemand. Le Bundestag allemand a également veillé à ce qu'il obtienne les permis de travail nécessaires pour exercer ses fonctions à Bruxelles. Ce poste est financé par les contributions annuelles des parlements nationaux, ainsi que par une enveloppe supplémentaire mise à disposition par le Bundestag allemand pour assurer une rémunération à la hauteur des responsabilités et des qualifications exigées. Les parlements nationaux se sont tous déclarés disposés à prendre part au financement du responsable de l'information IPEX et ont versé leurs contributions respectives, conformément à la décision prise par les secrétaires généraux en 2009. Les parlements italien et hongrois se sont dits prêts à verser une contribution plus élevée.

3. DONNÉES ET CHIFFRES IPEX POUR 2011

L'année 2011 peut être considérée comme un tournant pour IPEX, en raison non seulement du lancement de la nouvelle plateforme en juin, mais aussi d'un renversement de tendance.

L'ancien système, qui ne répondait manifestement pas à son objectif initial, enregistrait une chute massive du nombre de ses utilisateurs : alors qu'au second semestre 2010, on comptait 99 392 visites pour un total de 1 893 377 pages, on ne dénombrait plus, au premier trimestre 2011, que 53 953 visites pour 679 892 pages.

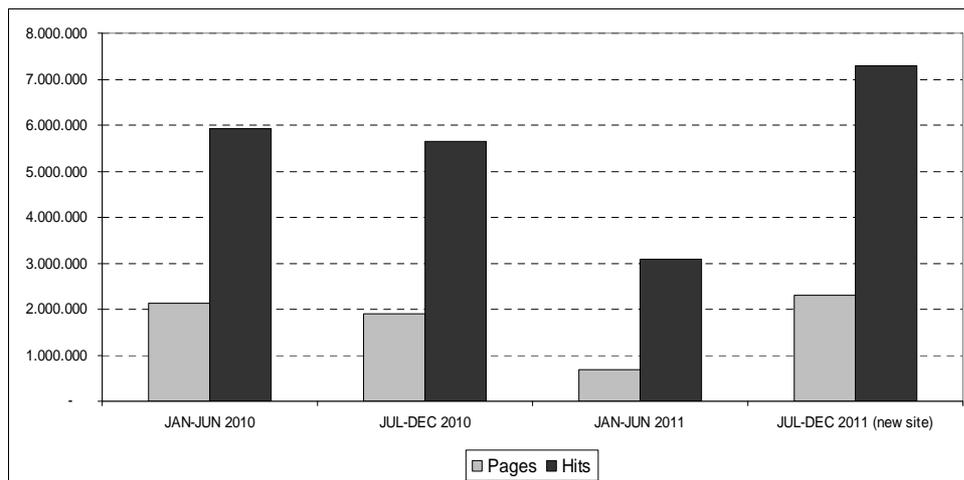


Fig. 1 – Nombre de visites et de pages consultées sur IPEX (semestres), 2010 et 2011

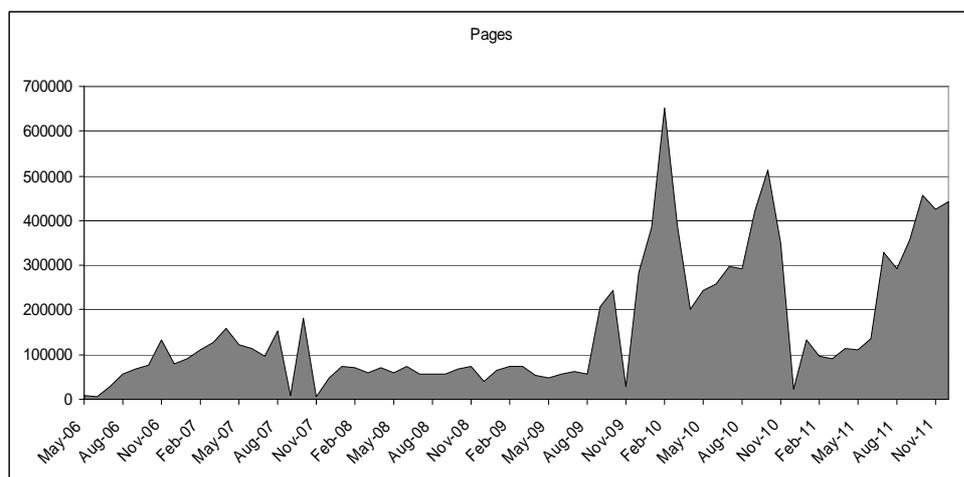


Fig. 2 – Nombre de visites, mai 2008 – novembre 2011

Le lancement de la nouvelle version d'IPEX a non seulement rétabli la situation, mais aussi amélioré le nombre total de visites et de pages consultées.

Documents et actualisations du contrôle par les parlements nationaux

La base de données IPEX accueille un nombre croissant de documents – sur 44 926 entrées, 6 757 sont des documents de la Commission et du Conseil

(une augmentation de 21 % par rapport à l'année dernière) et 32 968 ont trait à des contrôles exercés par les parlements nationaux (croissance de 16 %). Viennent s'y ajouter 5 201 dossiers.

Avec 32 968 pièces, la croissance du nombre de documents en provenance des parlements nationaux est forte par rapport à 2010 (28 439). En moyenne, ce nombre revient à plus de 865 documents par chambre parlementaire. Cela étant, le nombre d'actualisations fournies par les parlements concernés témoigne d'importantes variations, imputables aux différents systèmes de contrôle mis en œuvre par ceux-ci.

Le projet XML

Lancé début 2009, le projet « XML feed » a pour but d'automatiser la transmission à IPEX d'informations liées au processus de contrôle mené par les parlements nationaux en recourant à des messages électroniques structurés.

IPEX dispose de la possibilité de recevoir et de traiter de tels messages depuis avril 2009. Au moment du développement du nouveau site, une attention particulière a été portée au maintien de ce service, tout en limitant les changements face au nombre croissant de chambres parlementaires ayant opté pour ce mode de transmission.

Face à l'extension de la structure d'information sur le nouveau site, le projet « XML feed » a été adapté pour autoriser le téléchargement des informations supplémentaires induites par les dispositions du traité de Lisbonne. Dans le même temps, les parlements nationaux se sont vus accorder la possibilité de récupérer par le même canal des informations présentes sur IPEX afin de les proposer sur leur site web.

Avis motivés

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne a conduit à la mise en œuvre d'un grand nombre de procédures et documents nouveaux sur IPEX. Le délai de huit semaines accordé aux parlements nationaux pour contrôler le respect du principe de subsidiarité a une nouvelle fois mis en lumière toute l'importance de l'échange d'informations entre les parlements. À l'heure actuelle, IPEX contient quelque 60 avis motivés.

Documents de la Commission

En décembre 2011, 710 documents de la Commission (documents COM) avaient été téléchargés sur IPEX, tandis que le nombre de documents SEC avait augmenté de 57 %, pour s'établir à 476.

Réunions

En 2011, le Conseil d'IPEX s'est réuni deux fois, le 28.03.2011 et le 11.10.2011. Le Support central a tenu cinq réunions, les 10.01, 28.03, 20.06, 19.09 et 08.11.2011. Enfin, le groupe de travail spécial du Conseil d'IPEX sur la modification des lignes directrices IPEX s'est réuni à Varsovie le 20 juin 2011.

**ANNEXE 1 – Documents et actualisations de contrôle soumis par les
parlements nationaux – déc. 2011**

Chambres	Nombre de pages ajoutées
Allemagne - Bundesrat :	893
Allemagne - Bundestag :	2839
Autriche - Bundesrat :	74
Autriche - Nationalrat :	90
Belgique - Chambre des Représentants/ Kamer van volksvertegenwoordigers :	198
Belgique - Sénat / Senaat :	743
Bulgarie - Narodno Sobranie :	80
Chypre - Vouli Antiprosopon :	4
Danemark - Folketinget :	753
Espagne - Cortes Generales	793
Estonie - Riigikogu :	250
Finlande - Eduskunta :	705
France - Assemblée Nationale :	1131
France - Sénat :	281
Grèce - Vouli Ton Ellinon :	32
Hongrie - Országgyűlés :	75
Irlande - Tithe an Oireachtais - Dáil Éireann / Seanad Éireann :	1527
Italie - Camera dei Deputati :	2424
Italie - Senato della Repubblica :	225
Lettonie - Saeima :	10
Lituanie - Seimas :	157
Luxembourg - Chambre des Députés :	345
Malte - Il-Kamra Tad-Deputati :	678
Pays-Bas - Eerste Kamer :	354
Pays-Bas - Tweede Kamer :	334
Pologne - Sejm :	2383
Pologne - Senat :	1618
Portugal - Assembleia da República :	581
République tchèque - Poslanecká Sněmovna :	1948
République tchèque - Senát :	441
Roumanie - Camera Deputatilor :	134
Roumanie - Senatul :	38
Royaume-Uni - House of Commons :	3813
Royaume-Uni - House of Lords :	2065
Slovaquie - Národná Rada Slovenskej Republiky :	697
Slovénie - Državni Zbor Republike Slovenije :	200
Suède - Riksdagen :	4055
Total : 38 chambres	32968

Annexe 2 - Documents ajoutés en 2011

Chambres	Nombre de pages ajoutées
Allemagne - Bundesrat :	237
Allemagne - Bundestag :	429
Autriche - Bundesrat :	24
Autriche - Nationalrat :	23
Belgique - Chambre des Représentants/ Kamer van volksvertegenwoordigers :	82
Belgique - Sénat / Senaat :	225
Bulgarie - Narodno Sobranie :	39
Chypre - Vouli Antiprosopon :	1
Dáil Éireann / Seanad Éireann :	25
Danemark - Folketinget :	16
Espagne - Cortes Generales	66
Estonie - Riigikogu :	8
Finlande - Eduskunta :	220
France - Assemblée Nationale :	20
France - Sénat :	19
Grèce - Vouli Ton Ellinon :	4
Hongrie - Országgyűlés :	13
Irlande - Tithe an Oireachtais :	/
Italie - Camera dei Deputati :	50
Italie - Senato della Repubblica :	55
Lettonie - Saeima :	1
Lituanie - Seimas :	82
Luxembourg - Chambre des Députés :	11
Malte - Il-Kamra Tad-Deputati :	20
Pays-Bas - Eerste Kamer :	59
Pays-Bas - Tweede Kamer :	35
Pologne - Sejm :	531
Pologne - Senat :	213
Portugal - Assembleia da República :	167
République tchèque - Poslanecká Sněmovna :	85
République tchèque - Senát :	121
Roumanie - Camera Deputatilor :	128
Roumanie - Senatul :	23
Royaume-Uni - House of Commons :	536
Royaume-Uni - House of Lords :	109
Slovaquie - Národná Rada Slovenskej Republiky :	93
Slovénie - Državni Zbor Republike Slovenije :	23
Suède - Riksdagen :	708